

Le scénario catastrophe s'est réalisé à Morges

Un toit a pris feu dans une maison du centre-ville, alors que la rue était bondée à l'heure du marché.

Marine Dupasquier

«Un incendie en vieille ville un jour de marché, ça a toujours été la hantise des pompiers», souffle la syndique Mélanie Wyss, arrivée en cours d'intervention. Thierry Charrey, le commandant du SIS Morget, ne dément pas: «Pour les gens qui ont aujourd'hui tout perdu, c'est un drame, mais ça aurait pu être bien plus grave.» On a frisé la catastrophe samedi en plein centre-ville de Morges. Heureusement, si le feu qui s'est déclaré dans une toiture à 11 h 20 tenait du pire des scénarios, les pompiers ont réussi à lui donner une fin moins dramatique.

À cette heure-là, le marché bat son plein. C'est à ce moment que l'alerte était lancée pour un important feu de toiture qui s'est déclaré au numéro 41 de la Grand-Rue piétonne. Les pompiers, qui seront une trentaine à intervenir en comptant les renforts d'Aubonne, de Gland et de Lausanne, doivent fendre la foule pour parvenir sur les lieux.

Pas de blessés, incendie maîtrisé

Heureusement pour les services du feu, la population présente ne montre pas de signes de panique. «À l'autre bout de la rue, les gens continuaient à acheter leur salade et à boire leur café», raconte Mélanie Wyss. En face du bâtiment sinistré, Manor finira par distribuer les invendus de la journée aux combattants du feu.

À l'arrivée des pompiers, les flammes percent déjà le toit de ce vieux bâtiment du centre-ville. «Le problème, avec les feux de toiture, c'est qu'il y a des risques d'effondrement», souligne Thierry Charrey.

En priorité, les quatre habitants du bâtiment sont évacués. Ça se déroule dans le calme et aucun blessé n'est à déplorer. Sur le coup des 15 h 30, après quatre



L'immeuble de la Grand-Rue 41 a été ravagé par les flammes. Quatre personnes de trois foyers y résidaient. Une boutique au rez-de-chaussée et un cabinet de fiduciaire au premier étage sont également concernés. LUCAS PHILIPPOZ/24 HEURES

«À l'autre bout de la rue, les gens continuaient à acheter leur salade et à boire leur café.»

Mélanie Wyss,
syndique de Morges

heures intenses de travail, l'incendie est finalement maîtrisé. Mais l'immeuble, ravagé par les flammes, inondé et dont la toiture s'est effondrée, sera inhabitable durant plusieurs semaines.

Tandis que le sinistre est en voie d'être contrôlé, la Ville installe un lieu d'accueil de fortune à la cafétéria de l'Hôtel de Ville. «L'idée était de réunir les gens touchés et qu'ils puissent s'installer au calme dans un endroit un peu convivial», raconte Mélanie Wyss. Durant l'après-midi, elle et le commandant de la police région Morges, Clément Leu, prennent le temps de s'entretenir avec les personnes touchées. Ils seront relayés plus tard par une équipe de policiers débriefeurs.

Séjour forcé à l'hôtel

«Chacun accuse le coup, relate la syndique. Parmi les quatre, une personne est psychologiquement très touchée. Leurs témoignages sont marquants, car il y a tout l'aspect émotionnel du souvenir. Une dame s'inquiétait par exemple pour ses albums de mariage.»

Vers 17 heures, les habitants de l'immeuble sont invités à retourner dans les décombres, afin d'y récupérer quelques affaires. C'est

finallement dans deux hôtels de Morges que trois victimes résideront, jusqu'à lundi au moins. La quatrième est hébergée par des proches.

Un point de situation sera fait lundi, afin d'évaluer les options pour trouver un toit aux sinistrés. «La Ville fait le tampon jusqu'à mercredi, puis il y aura une prise en charge intermédiaire de ces personnes par l'ECA», détaille Mama Anne Sarr, cheffe du Service cohésion sociale et logement. Elle assure que les personnes seront relogées rapidement, le temps que le propriétaire et la gérance trouvent des solutions.

Jointe dimanche, la police cantonale affirme n'avoir encore aucune piste concernant l'origine du feu. «Les gendarmes font les premières auditions, puis seront appuyés par les spécialistes incendie de la police de sûreté», appuie Arnold Poot, porte-parole.

Tandis que l'enquête débute à peine, les délais pour identifier la nature de l'incendie sont variables. «Tout dépend du résultat des auditions menées auprès des témoins, de l'état des décombres ou du type d'analyses qui pourraient être menées.»